

Image not found or type unknown



Païement réglementaire d'une location

Par **rebia**, le **15/03/2008** à **18:10**

je viens de prendre une location pour les vacances et j'ai versé 25% du tarif comme convenu, maintenant l'agence me demande de régler le restant au plus tard un mois avant la date de location. Est-ce règlementaire?